



Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS

Pour le Maire, l'exemplarité, c'est pour les autres !

Le 31 mars, le tribunal correctionnel de Paris, a condamné le Maire de Perpignan reconnu coupable de "*détournement de fonds publics*" dans l'affaire des assistants parlementaires du RN. Il est ainsi condamné à 6 mois de prison ferme, directement aménagés sous bracelet électronique, et 3 ans d'inéligibilité sans application immédiate.

À l'image de neuf autres anciens eurodéputés RN, Louis Aliot est sanctionné pour avoir fait "*prendre en charge par le Parlement européen des personnes qui travaillaient en réalité pour le parti*". Le tribunal a considéré qu'il ne s'agissait pas d'erreurs administratives ou d'une incompréhension de règles européennes, mais bien d'un détournement visant à alléger les charges du parti.

Notre Maire, si prompt à réclamer une sévérité toujours plus grande pour les délinquants voire même pour les consommateurs de drogues, se retrouve condamné dans une affaire de détournement d'argent. Certes, il a fait appel de cette décision. En attendant, il communique en se disant victime d'une machination politique et tente par tous les moyens de minimiser les faits. Cette victimisation insupportable, n'a pas lieu d'être car le parti est bel et bien coupable du détournement de 4 100 000 euros par le biais d'emplois fictifs dans le but d'enrichir le parti.

La CGT des territoriaux de Perpignan n'a de cesse de dénoncer le manque de moyens alloués pour le développement des services publics, l'austérité imposée par le gouvernement, le vol de 10% de nos traitements et salaires en cas d'arrêt maladie après avoir décidé de nous imposer la retraite à 64 ans, etc., tandis qu'un parti s'enrichit sur le dos de celles et ceux qu'il prétend défendre... quelle honte !

Pour ce qui est de la politique municipale, nous dénonçons sans relâche les suppressions de postes, les ratios pratiqués pour l'avance de grade qui pénalisent la majorité des agent-es, l'austérité salariale pour la plupart et les salaires astronomiques de quelques-uns. Nous militons au contraire pour une véritable revalorisation du régime indemnitaire et un meilleur management avec de la reconnaissance et de la bienveillance dans tous les secteurs.

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN

Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com site Internet : <https://mairieperpignan.reference-syndicale.fr/> Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67